

Patriote Côte d'Azur – 8 février 2024

Mobilisation historique des policiers municipaux

Samedi 3 février, un millier d'agents des Polices municipales, venus de toute la région, se sont rassemblés à Marseille. Ils répondaient à l'appel de l'ensemble des organisations nationales syndicales et professionnelles du secteur, pour réclamer la revalorisation de leurs carrières et de leurs rémunérations. « Nous étions près de 200 des Alpes-Maritimes », note Yann Viano, policier municipal à Antibes et militant CGT. « J'ai vu des collègues de Cannes, de Vence, de Saint-Laurent-du-Var, de Nice... Mais il y a eu des manifs partout en France, et aussi à Paris, avec 600 participants. On veut peser sur les discussions en cours avec le gouvernement, qui sont loin de produire pour l'instant des résultats satisfaisants ! ». Dans son appel à cette journée d'action, la CGT faisait le constat, sur ces discussions :



« Qu'en est-il ressorti après six réunions ? Nous avons obtenu le 10^e échelon de droit pour les brigadier-es chef-fes principaux-ales, le passage en « A type » pour les directeurs ainsi que le retrait de la proposition d'un RIFSEEP⁽¹⁾ PM. RIFSEEP qui a été refusé par l'ensemble des organisations syndicales représentatives et par l'ensemble des représentants du Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale (CSFPT) ». Elle interrogeait : « Quid de la bonification de un an tous les cinq ans, des catégories B, A et A+ ? De l'indemnité spéciale de fonction, obligatoire pour tou-ttes et comptabilisée dans le calcul du droit à la retraite ? Quid d'une vraie revalorisation salariale ? » et concluait : « Il est grand temps que le gouvernement ainsi que les représentants de nos employeurs prennent la mesure de la colère de l'ensemble des agent-es de police municipale ! ».

⁽¹⁾ Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.